



FORESTVILLE

SERVICE D'URBANISME
1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0
418 587-2285 poste 5101 - urbanisme@forestville.ca

Réservé à la Ville

Demande : _____

DEMANDE DE PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Propriétaire Requérent (Procuration nécessaire)

Nom : _____

Courriel : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Même site que le demandeur Autre (compléter ici-bas)

Numéro de lot ou # civique : _____

Rue : _____

Réservé à la Ville

Zone : _____

Matricule : _____

INFORMATION SUR LE PROJET

Occupation actuelle : _____

Occupation projetée : _____

Superficie de plancher à construire : _____ m² | à transformer : _____ m² | à démolir _____ m²

Description générale : _____

DOCUMENTS REQUIS À JOINDRE À LA DEMANDE

- 1- Le certificat de localisation relatif à toute construction érigée sur ce terrain, y compris la désignation technique;
- 2- Une copie authentique de tout titre établissant que le requérant est propriétaire de ce terrain ou un document établissant qu'il détient une option d'achat de ce terrain;
- 3- Le cas échéant, la procuration établissant le mandat de toute personne autorisée à agir au nom du propriétaire;
- 4- Une déclaration signée par le propriétaire ou son mandataire, établissant les types d'occupation de tout le bâtiment visé par le projet particulier;
- 5- L'implantation au sol des constructions existantes et à ériger sur le terrain;
- 6- Dans le cas d'une nouvelle construction, d'un agrandissement, d'une modification, d'un changement d'usage nécessitant des transformations extérieures, des plans, élévation, coupe et croquis montrant l'architecture de toute construction existante à modifier et de toute construction projetée sur le terrain ainsi que leur relation avec tout bâtiment et toute construction existante située sur des terrains adjacents;
- 7- La volumétrie et la hauteur des bâtiments existants ou à construire en relation avec le voisinage;
- 8- L'occupation du domaine public à prévoir;
- 9- Des photographies récentes, prises dans les trente jours précédents la demande, des bâtiments, des constructions, des ouvrages ou du terrain visés par les travaux ainsi que les constructions situées sur les terrains adjacents;
- 10- Un plan concept de l'ensemble du projet, en perspective et en plan;
- 11- Un texte explicatif démontrant l'intégration des interventions projetées au milieu d'insertion en fonction des critères du présent règlement;
- 12- Toute autre étude permettant de connaître l'influence;
- 13- Toute autre information jugée nécessaire par le fonctionnaire désigné pour l'évaluation de la demande.

FRAIS POUR L'ÉMISSION DU CERTIFICAT

Les frais pour une demande de Projets Particuliers de Construction, de Modification ou d'occupation d'un immeuble sont de **650 \$**. Ces frais ne seront pas remboursés par la Ville, et ce, quelle que soit la décision.

Signature du requérant : _____ Date : _____